

## AU PREMIER TRIMESTRE 2020, L'INDICE DE TRAITEMENT BRUT DES MILITAIRES DES ARMÉES PROGRESSE DE 0,91 %

Indice de traitement brut - grille indiciaire des militaires (ITB-GI-M).

### L'ITB-GI-M PROGRESSE DE 0,91 % AU PREMIER TRIMESTRE 2020

Par rapport au quatrième trimestre de 2019, l'ITB-GI-M varie de 0,91 % (**Figures 1 et 2**). Cette évolution résulte des revalorisations indiciaires intervenues au 1<sup>er</sup> janvier 2020 dans le cadre de la poursuite de la mise en œuvre du PPCR. C'est pour les officiers que la hausse est la plus significative (+1,73 %), viennent ensuite les sous-officiers (+0,97 %), puis les militaires du rang (+0,61 %).

Les revalorisations indiciaires concernent tous les grades d'officiers exceptés les grades de général de division, général de division aérienne ou vice-amiral, général de brigade, général de brigade aérienne ou contre-amiral, colonel ou capitaine de vaisseau, lieutenant-colonel ou capitaine de frégate. Tous les grades de sous-officiers et de militaires du rang bénéficient également d'une revalorisation indiciaire.

**Figure 1 : Évolution trimestrielle de l'ITB-GI-M**

% d'évolution d'un trimestre sur l'autre

Indices	2019				2020
	T1	T2	T3	T4	T1
<b>Ensemble</b>	<b>1,36</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,91</b>
Officiers	0,81	0,00	0,00	0,00	1,73
Sous-officiers	1,66	0,00	0,00	0,00	0,97
Militaires du rang	1,24	0,00	0,00	0,00	0,61
<b>Valeur du point d'indice fonction publique</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Indice des prix à la consommation (hors tabac)</b>	<b>-0,27</b>	<b>0,94</b>	<b>0,20</b>	<b>-0,02</b>	<b>-0,19</b>
<b>Indice des prix à la consommation (y compris tabac)</b>	<b>-0,20</b>	<b>1,02</b>	<b>0,19</b>	<b>0,07</b>	<b>-0,10</b>

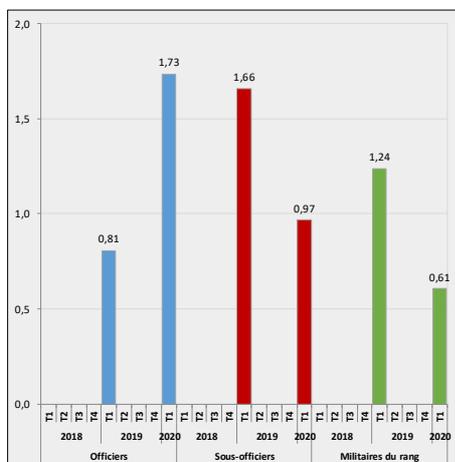
**Champ :**

IPC : ensemble des ménages, France, ITB-GI-M : Militaires des armées de l'air, terre et mer (hors forces spéciales, élèves, volontaires, contrôleurs des armées, ingénieurs, musiciens, MITHA, certains emplois fonctionnels d'administration centrale, fonctionnaires et magistrats détachés).

**Sources :** Observatoire Économique de la Défense (RAE 2018), DRH-MD (Grilles indiciaires) et Insee (Indices des prix à la consommation).

**Figure 2 : Évolution trimestrielle de l'ITB-GI-M par corps**

% d'évolution d'un trimestre sur l'autre



**Champ :** Militaires des armées de l'air, terre et mer (hors forces spéciales, élèves, volontaires, contrôleurs des armées, ingénieurs, musiciens, MITHA, certains emplois fonctionnels d'administration centrale, fonctionnaires et magistrats détachés).

**Source :** Observatoire Économique de la Défense (RAE 2017 et 2018).



L'Observatoire Économique de la Défense diffuse EcoDef par messagerie électronique (format pdf).

Si vous êtes intéressé(e) par cette formule, veuillez adresser un courriel à :

[daf.oed.fct@intradef.gouv.fr](mailto:daf.oed.fct@intradef.gouv.fr)

Découvrez toutes les publications du secrétariat général pour l'administration sur :

**Internet :**  
[www.defense.gouv.fr/sga](http://www.defense.gouv.fr/sga)

**Intranet :**  
[www.sga.defense.gouv.fr](http://www.sga.defense.gouv.fr)



Sur la même période, l'indice des prix à la consommation hors tabac diminue de 0,2 %, et celui des prix à la consommation y compris tabac de - 0,1 %. L'indice de prix énergétique diminue fortement sur le premier trimestre 2020 (- 1,48 %), après une hausse de +0,68 % au quatrième trimestre 2019 ; en particulier, les prix des carburants et lubrifiants pour véhicules de tourisme chutent (- 3,11 %). Après avoir diminué au quatrième trimestre 2019 (- 0,82 %), les prix des services augmentent au premier trimestre 2020 : +0,36 %. Les prix des assurances sont également en hausse : +2,06 %, après une baisse au quatrième trimestre 2019 de - 0,65 %. Les prix des services de garde d'enfant accentuent leur rythme de croissance : +3,19 % au T1-2020, après +1,40 % au T4 2019. Après une diminution de - 0,35 % au quatrième trimestre 2019, les prix de l'alimentation retrouvent à +0,80 % un rythme d'augmentation proche de celui du T3-2019. Les prix de transport des passagers par train accusent une forte baisse (- 5,84 %) au T1-2020 (Figures 3 et 4).

## AUGMENTATION DE L'ITB-GI-M EN GLISSEMENT ANNUEL AU PREMIER TRIMESTRE 2020

Au premier trimestre 2020, l'indice de traitement brut grille indiciaire des militaires des Armées augmente de 0,91 % par rapport au premier trimestre 2019 (Figures 5, 6 et 7), en raison de la poursuite de la mise en application de l'accord relatif au « parcours professionnels, carrières et rémunérations (PPCR) » en janvier 2020.

Cette augmentation atteint +1,73 % pour les officiers, +0,97 % pour les sous-officiers, et +0,61 % pour les militaires du rang. Sur la même période, l'indice des prix hors tabac progresse de 0,94 %, et celui y compris tabac de 1,19 %.

**Figure 5 : Évolution en glissement annuel**

% d'évolution entre le trimestre de l'année n et le trimestre de l'année n-1

Indices	2019				2020
	T1	T2	T3	T4	T1
<b>Ensemble</b>	<b>1,36</b>	<b>1,36</b>	<b>1,36</b>	<b>1,36</b>	<b>0,91</b>
Officiers	0,81	0,81	0,81	0,81	1,73
Sous-officiers	1,66	1,66	1,66	1,66	0,97
Militaires du rang	1,24	1,24	1,24	1,24	0,61
<b>Valeur du point d'indice fonction publique</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Indice des prix à la consommation (hors tabac)</b>	<b>1,01</b>	<b>0,98</b>	<b>0,86</b>	<b>0,85</b>	<b>0,94</b>
<b>Indice des prix à la consommation (y compris tabac)</b>	<b>1,22</b>	<b>1,12</b>	<b>1,00</b>	<b>1,09</b>	<b>1,19</b>

**Champ :**

IPC : ensemble des ménages, France,

ITB-GI-M : Militaires des armées de l'air, terre et mer (hors forces spéciales, élèves, volontaires, contrôleurs des armées, ingénieurs, musiciens, MITHA, certains emplois fonctionnels d'administration centrale, fonctionnaires et magistrats détachés).

**Sources :** OED (RAE 2018), DRH-MD (Grilles indiciaires) et Insee (Indices des prix à la consommation).

**Figure 3 : Évolution trimestrielle des indices de prix à la consommation**

% d'évolution d'un trimestre sur l'autre

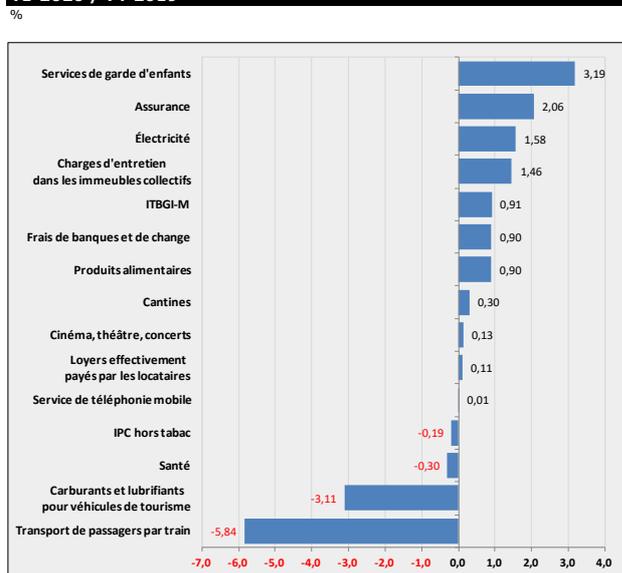
Indices	2019				2020
	T1	T2	T3	T4	T1
<b>IPC (y compris tabac)</b>	<b>-0,20</b>	<b>1,02</b>	<b>0,19</b>	<b>0,07</b>	<b>-0,10</b>
<b>IPC (hors tabac)</b>	<b>-0,27</b>	<b>0,94</b>	<b>0,20</b>	<b>-0,02</b>	<b>-0,19</b>
Alimentation	0,87	0,48	0,97	-0,35	0,80
Produits manufacturés	-1,75	1,45	-1,68	1,57	-1,45
Énergie	-1,85	2,19	-0,87	0,68	-1,48
Services	0,41	0,63	1,09	-0,82	0,36
Produits alimentaires	0,88	0,43	1,18	-0,45	0,90
Loyers effectivement payés par les locataires	0,46	0,33	0,14	0,14	0,11
Charges d'entretien dans les immeubles collectifs	1,59	0,01	0,10	0,01	1,46
Électricité	0,09	1,98	4,70	0,39	1,58
Santé	-0,41	-0,37	-0,23	0,10	-0,30
Carburants et lubrifiants pour véhicules de tourisme	-2,96	3,86	-2,67	1,18	-3,11
Transport de passagers par train	-0,05	-0,68	0,15	0,09	-5,84
Service de téléphonie mobile	-0,01	0,82	-0,12	1,06	0,01
Cinéma, théâtre, concerts	0,21	-0,53	3,17	1,74	0,13
Cantines	0,22	0,01	-0,03	-0,33	0,30
Services de garde d'enfants	0,73	0,01	0,90	1,40	3,19
Assurance	1,55	0,06	0,36	-0,65	2,06
Frais de banques et de change	0,03	-0,01	0,06	0,01	0,90

**Champ :** Ensemble des ménages, France.

**Source :** Insee (Indices des prix à la consommation).

**Figure 4 : Évolution des indices de prix à la consommation**

T1-2020 / T4-2019



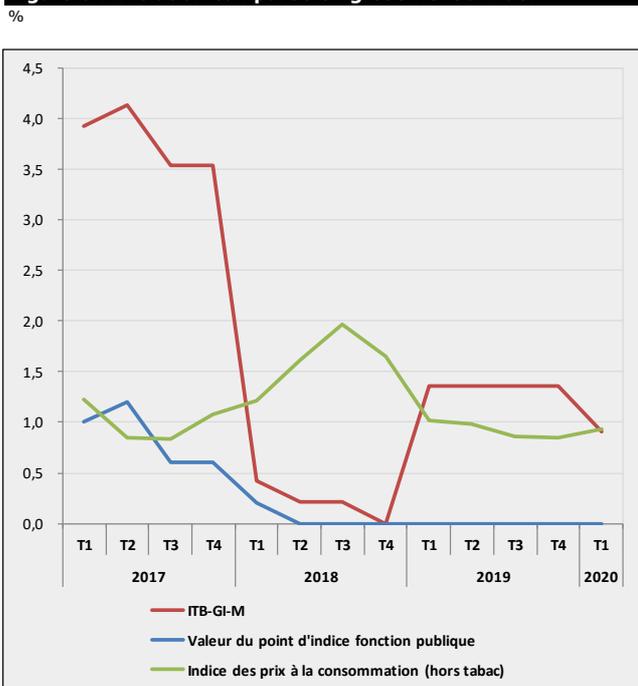
**Champ :**

IPC : ensemble des ménages, France,

ITB-GI-M : Militaires des armées de l'air, terre et mer (hors forces spéciales, élèves, volontaires, contrôleurs des armées, ingénieurs, musiciens, MITHA, certains emplois fonctionnels d'administration centrale, fonctionnaires et magistrats détachés).

**Sources :** OED (RAE 2018), DRH-MD (Grilles indiciaires) et Insee (Indices des prix à la consommation).

**Figure 6 : Évolution comparée en glissement annuel**



**Champ :**

IPC : ensemble des ménages, France,  
ITB-GI-M : Militaires des armées de l'air, terre et mer (hors forces spéciales, élèves, volontaires, contrôleurs des armées, ingénieurs, musiciens, MITHA, certains emplois fonctionnels d'administration centrale, fonctionnaires et magistrats détachés).

Sources : OED (RAE 2016, 2017 et 2018), DRH-MD (Grilles indiciaires) et Insee (Indice des prix à la consommation).

**Figure 7 : Évolution en moyenne annuelle**

%

Indices	2017	2018	2019
<b>Ensemble</b>	<b>3,78</b>	<b>0,21</b>	<b>1,36</b>
Officiers	2,01	1,28	0,81
Sous-officiers	3,16	0,05	1,66
Militaires du rang	5,02	0,05	1,24
<b>Valeur du point d'indice fonction publique</b>	<b>0,85</b>	<b>0,05</b>	<b>0,00</b>
<b>Indice des prix à la consommation (hors tabac)</b>	<b>1,00</b>	<b>1,61</b>	<b>0,92</b>
<b>Indice des prix à la consommation (yc tabac)</b>	<b>1,03</b>	<b>1,85</b>	<b>1,11</b>

**Champ :** Militaires des armées de l'air, terre et mer (hors élèves, volontaires, contrôleurs des armées, ingénieurs, musiciens, militaires infirmiers et techniciens des hôpitaux des armées, certains emplois fonctionnels d'administration centrale, fonctionnaires et magistrats détachés).

Sources : Observatoire économique de la défense (RAE 2017 et 2018), DRH-MD (Grilles indiciaires) et Insee (Indice des prix).

## GRILLES INDICIAIRES UTILISÉES

Les grilles des militaires considérées dans cet ITB-GI-M concernent 18 grades, subdivisés en échelles et échelons pour déterminer les indices. Les grades, échelles ou échelons pour lesquels des modifications de grille (suppressions, fusions, créations, reclassements...) sont intervenues durant le trimestre, sont signalés en gris foncé dans le tableau (**Figure 8**).

Aucun changement n'est intervenu au premier trimestre 2020.

**Figure 8 : Grades, échelles ou échelons impactés par des changements de grille au cours du trimestre T1 2020**

Grade	Échelle	Échelons Avant	Échelons Après
<b>Officiers</b>			
Général de division ou vice-amiral		1	1
Général de brigade ou contre-amiral		1	1
Colonel ou capitaine de vaisseau		1 à 4 + 1 spécial	1 à 4 + 1 spécial
Lieutenant-colonel ou capitaine de frégate		1 à 5 + 2 exceptionnels	1 à 5 + 2 exceptionnels
Commandant ou capitaine de corvette classe fonctionnelle		1 à 4	1 à 4
Commandant ou capitaine de corvette		1 à 4 + 2 exceptionnels	1 à 4 + 2 exceptionnels
Capitaine ou lieutenant de vaisseau		1 à 5 + 1 exceptionnel	1 à 5 + 1 exceptionnel
Lieutenant ou enseigne de vaisseau de 1 <sup>ère</sup> classe		1 à 4 + 1 provisoire	1 à 4 + 1 provisoire
Sous-lieutenant ou enseigne de vaisseau de 2 <sup>ème</sup> classe		1	1
Aspirant	04	1 à 7	1 à 7
	03	1 à 5	1 à 5
	02	1 à 2	1 à 2
<b>Sous-officiers</b>			
Major	04	1 à 6 + 1 exceptionnel	1 à 6 + 1 exceptionnel
Adjudant-chef ou maître principal	04	1 à 9	1 à 9
Adjudant ou premier maître	04	1 à 9	1 à 9
	03	1 à 3	1 à 3
Sergent-chef ou maître	04	1 à 7	1 à 7
	03	1 à 5	1 à 5
Sergent ou second maître	04	1 à 7	1 à 7
	03	1 à 7	1 à 7
	02	1 à 2	1 à 2
<b>Militaires du rang</b>			
Caporal-chef ou quartier-maître de 1 <sup>ère</sup> classe	04	1 à 8 + 1 exceptionnel	1 à 8 + 1 exceptionnel
	03	1 à 7	1 à 7
	02	1 à 5	1 à 5
Caporal ou quartier-maître de 2 <sup>ème</sup> classe	03	1 à 4	1 à 4
	02	1 à 3	1 à 3
Soldat ou matelot	02	UU	UU

Source : Grilles indiciaires (DRH-MD).

## BIBLIOGRAPHIE

- DGAFP – Département des études et des statistiques, Indice de traitement brut – grille indiciaire (ITB-GI) du premier trimestre 2020, Stats Rapides, juin 2020.
- CHAUMERON S., *Au quatrième trimestre 2019, l'indice de traitement brut des militaires reste stable*, EcoDef Conjoncture n° 148, mars 2020.
- OED, Indice de Traitement Brut - Grille Indiciaire des Militaires (ITB-GI-M), Note méthodologique, juin 2018.

**A PARAÎTRE**  
Prochaine publication : septembre 2020

### Observatoire Économique de la Défense (SGA/DAF/OED)

Balard parcelle Ouest  
60 Boulevard du Général Martial Valin • CS 21623 • 75509 Paris CEDEX 15  
Directeur de la publication : Christophe Mauriet  
Rédacteur en chef : Christian Calzada  
Pour vous abonner > Mél : daf.oed.fct@intradef.gouv.fr

Impression > SGA/SPAC/PGP  
IISN 1293-4348